académie Grenoble

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement : Lycée Vincent d'Indy – Privas (07)

A - Caractéristiques générales …	
1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.)	42 places filles – 30 places garçons Dortoir filles au 5ème étage du bâtiment B sans ascenseur – dortoir garçons au 4ème étage du bâtiment B sans ascenseur L'internat est ouvert du lundi 07h45 au vendredi 17h00
2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s	Elèves de seconde, 1ère et terminales générales, technologiques et professionnelles.
3 - Répartition garçons – filles	30 garçons – 42 filles
4 - Ressources mises à disposition de l'internat	1 salle d'étude spécifique, accessible tout au long de la journée. 1 Foyer des internes ouvert de 17h à 18h50 ainsi que le mercredi am.
5 - Implication des personnels de l'établissement	1 enseignant de Lettres et 1 enseignante d'anglais viendront aider les internes (aide aux devoirs). Une extension à d'autre disciplines est envisagée en fonction des besoins des élèves et des moyens de l'établissement..
6 - Partenariats extérieurs	Partenariat avec le théâtre de Privas et le comité Drôme Ardèche de Handball
7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements	La mutualisation avec l'internat du LP Léon Pavin, de Chomérac, est prévue pour la rentrée 2019 (internat restructuré avec une capacité de 120 places.
8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat	M.Vichet François – Proviseur Stéphanie Gémin – CPE,
9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat	Taux de réussite aux examens des internes par rapport au taux de réussite global du lycée. Suivi des résultats des internes lors des conseils de classe. Réunion avec les délégués internes et du CVL. Retour des parents d'élèves.
B - Fonctionnement…	
10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties)	Appel à 18h05 puis activités libres (travail personnel, détente, accès télévision, sport) jusqu'au repas 18h50. Etude obligatoire de 19h30 à 20h30. Montée au dortoir à 20h30
11 - Droits et devoirs de	Le règlement intérieur du lycée s'applique à l'internat.Il est

l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, contraintes et possibles, etc.)	compété par un règlement d'internat. Les élèves ont la possibilité de sortir jusqu'à 20h pour participer à une activité sportive, culturelle, à condition d'avoir un écrit des parents.
12 - Prise en compte de la santé des élèves	Il n'y a pas d'infirmière sur les créneaux internat. Prévoir une ordonnance en cas de prise de médicaments + informer les CPE de tout problème de santé (allergies alimentaires, diabète…)
13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel, etc.)	Une aide au travail personnel sera mise en place les 1ère semaines de la rentrée pour les élèves de seconde, de même qu'une aide pour la recherche de stage pour les secondes professionnelles. En fin d'année, 2 enseignants aideront les élèves qui passent un examen à réviser.
14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique	Projet en cours pour permettre aux élèves de bénéficier d'un accès aux nouvelles technologies le soir, en étude. Accès à la salle multimédia le mercredi am.
15 - Programme d'actions dans le champ culturel	Les internes peuvent se rendre aux spectacles du théâtre de Privas.
16 - Programme d'actions dans le champ sportif	Les internes qui font partie de la section Handball peuvent se rendre à tous les entraînements. Les autres peuvent pratiquer l'activité sportive de leur choix à condition d'être de retour pour 20h.
17 - Programme d'actions dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité	Les actions de ce type sont menées sur l'externat.
18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes	Fête de Noël des internes, en décembre. Projet éducatif spécifique aux internes dans le cadre de l'appel à projet de la Région Rhône-Alpes (sortie éducative pour tous les internes sur une journée).
C - Place de l'élève et de sa famille…	
19 - Participation des élèves à la vie collective	Il est demandé à l'élève de faire son lit chaque jour et de respecter le travail des agents (débarrasser son plateau au self, ranger son box) Les élèves internes s'investissent chaque année dans les différentes instances où ils peuvent être représentés : CVL, conseil d'administration, conseil de classe.
21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne	Le faible effectif des internes permet aux CPE d'avoir un suivi privilégié avec chacun.
22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat	Le lycée dispose de 6 places labellisées qui permet aux familles relevant d'un quartier prioritaire d'obtenir une aide financière (ACSE). Les familles en difficulté peuvent contacter l'assistante sociale du lycée pour solliciter le Fonds Social.
23 - Autres indications utiles…	